

■ Rectification de l'inscription au journal no.189 du 07. 02. 2006, publié dans la FOSC du 13. 02. 2006, p. 18. **Bureau d'Etudes Géologiques SA**, à Nendaz, CH-626.3.000.256-5, fournir aux maîtres d'ouvrage et ingénieurs, architectes et entrepreneurs, toutes les informations techniques nécessaires dans les domaines de la géologie appliquée et de l'étude des matériaux, société anonyme (FOSC no 30 du 13. 02. 2006, p. 18, publ. 3240544). Faits qualifiés: [précédemment: Benjamin de Rivaz fait apport du matériel de laboratoire pour un montant de CHF 35'000.—] [précédemment: Henri Mayor fait apport à la société de l'organisation et du matériel de ses bureaux de Sion et de Lutry ainsi que de sa clientèle pour un montant de CHF 32'000.—].
Journal no 1340 du 04.07.2006
(03456784 / CH-626.3.000.256-5)